



PLU

Plan Local
d'Urbanisme

DE LA VILLE DE FREJUS

MODIFICATION DE DROIT COMMUN N°2

ENQUETE PUBLIQUE

F. Le bilan de la concertation



HABITAT

DÉPLACEMENTS

AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIE

ENVIRONNEMENT

PATRIMOINE



La procédure n'étant pas soumise à phase de concertation, aucun débat public et aucune concertation préalable n'a eu lieu au cours de la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme.

Les habitants et associations sont invités à s'exprimer durant l'enquête publique relative à cette procédure.